

INTRODUCTION

I. ORDRES D'ÉGLISE

Les premiers Ordres d'Église étaient des manuels systématiques de règles disciplinaires et liturgiques pour lesquelles l'autorité collective de l'apostolat entier a été réclamée. Ils ont fait leur aspect au deuxième siècle, ont grandi{augmenté} aux dimensions considérables dans le troisième et ont atteint leur développement le plus plein vers la fin du quatrième siècle. Ils sont des sources d'importance pour notre connaissance de la vie intérieure de l'église et ils étaient des facteurs influents dans la formation du droit canon dernier.

Cette législation d'un caractère assez détaillé et compliqué devrait tôt ou tard faire son aspect dans le Christianisme était inévitable. Les congrégations locales ont été inventées des hommes et des femmes pratiquement isolées du reste du monde et ont apporté dans le contact le plus proche entre eux; leur église était à eux presque leur univers entier. Si les êtres humains n'importe où doivent vivre ensemble dans de telles conditions, une affection réciproque et une patience - être ils jamais si grand - ne sont pas assez. Les règlements, qui définissent des droits et des devoirs dans les termes non équivoques, sont indispensables et on impose que ces règlements augmentent dans le nombre et la complexité comme la communauté grandit{augmente}.

Comme il est arrivé, pourtant, le Christianisme dans ses origines a contenu l'extraordinairement petite documentation qui pourrait être utilisée dans la formation de ces règlements. Dans les Chrétiens de théorie, pour les conseils dans toutes les questions{affaires}, devaient tourner à Jésus Christ leur Seigneur, dont l'enseignement d'ils considérait comme complètement divin et ainsi l'autorité finale dans toutes les choses. Mais, en fait, l'inquiétude de Jésus n'était pas avec les problèmes concrets et spécifiques et quand demandé gouverner sur tel il avec brusquerie refusé 1 Il s'est occupé avec les principes moraux ultimes et a quitté{laissé} aux individus la tâche d'appliquer ces principes aux problèmes spéciaux différents de leurs vies. Dorénavant il n'est pas du tout surprenant que dans les âges apostoliques et post-apostoliques la citation directe de ses dictons est rarement utilisée pour installer des questions{affaires} contestées de pratique; 2 ses mots sont employés plutôt comme les directives générales et donner l'inspiration à l'action 3

Les apôtres n'ont essayé d'aucune façon systématique de fournir l'élément concret dont on pourrait penser que l'enseignement de Jésus ait manqué. Dans seulement un instance⁴ fait le Nouveau Testament nous donne n'importe quoi que les sens pour être un décret apostolique et il le donne seulement dans une question{affaire} d'importance fondamentale. Pourtant même cette décision brève présente des difficultés critiques sérieuses aux investigateurs modernes et probablement quelque chose moins que pleine autorité apostolique devrait l'être concordé. Dans les Épîtres de Saint-Paul, effectivement, il est posé comme un principe fondamental que les divergences individuelles devraient être tolérées autant que possible même dans la même communauté? pour que l'apôtre tourne des principes généraux aux règlements détaillés seulement dans les cas les plus extrêmes. On a quitté{laissé} chacune de ses églises libres de développer sous les conseils de l'Esprit une telle douane comme il pourrait juger profitable - et a été conseillé de ne pas rendre même cette douane trop autorisée. Et il n'y a aucune raison de croire que les autres apôtres ont différé beaucoup de la rue Paul{du saint Paul} à ce propos. Ce certains d'entre eux peuvent avoir établi de certaines règles spécifiques pour leurs propres communautés est abstraitement concevable, mais quant à cela il n'y a aucune tradition

1 Luke 12. 13-16.

1 Pour les exceptions voir, par ex., Romains 14. 14 (= Matthew 15. 11), 1 Corinthiens 7. 10 (= Matthew 19. 9), 1 46 Cléments. 8 (= Matthew 18. 6, dans la substance), 2 12 Cléments. 2 (apocryphe).

3 Surtout dans 2 Clément.

4 Les actes 15. 28-29.

5 Les romains 14, en particulier.

à tous dans les sources de l'âge apostolique et rien de n'importe quelle valeur dans les écritures dernières.

Comme conséquence, les congrégations chrétiennes dans la recherche de la documentation pour utiliser des buts législatifs pourraient trouver très peu dans l'enseignement autorisé primaire de leur religion et ont été obligées de regarder ailleurs. Mais abondant d'autres sources ne manquaient pas.

De ceux-ci le chef était l'Ancien testament, dont l'importance à la majorité de paléochrétiens peut à peine être exagérée. La législation cérémonielle du Pentateuque n'a plus été, sans aucun doute, considérée comme attachant sur les Chrétiens; les controverses de Pauline avaient installé ce principe, bien qu'une minorité discordante n'ait pas disparu jusqu'à vers la fin du deuxième siècle. Mais l'acceptation du principe n'a pas exclu de discussion sans fin quant à l'étendue précise du principe : juste quels préceptes En mosaïque devraient être classés comme "purement cérémoniels" ? La rue{le saint} Paul, par exemple, n'a vu aucune objection inhérente au fait de manger des choses sacrifiées aux idoles, 1, mais dans le décret d'actes 15. 28-29 abstinence de tels aliments est considérée comme axiomatically "nécessaire", 2 et les Chrétiens pendant les trois siècles prochains prenaient généralement la même vue. Le devoir de libéralité{libéralisme} chrétienne a été défini plus de près par l'adoption de la loi juive de tithing et cette loi a été même prolongée{étendue} pour inclure pas seulement agricole produisent seulement le revenu de n'importe quelle sorte 3 Ou, même lorsque la force littérale d'un précepte d'Ancien testament a été reconnue comme remplacé, un sens transféré pourrait être découvert ce qui a réanimé la règle pour le Christianisme. Donc l'ordre que les dîmes devraient être payées aux prêtres a été interprété pour donner un droit aux ministres de l'église aux paiements 4 chrétiens Ou au fait que le ministère d'Ancien testament a été sévèrement régulé a causé l'argument dont cela devine des règlements

- | | |
|-----|--|
| 1 | 1 Corinthiens 8. 8; 10. 25-26. |
| 2 | Comparent la Révélation 2.14, 20. |
| 3 | Didache 13. 7, etc. 4 Didache 13. 3, etc. |
| 1-2 | |

la sévérité{rigueur} égale doit se dérober du ministère chrétien comme bien 1

Depuis que{Puisque} tant de valeur permanente a été découverte dans la législation cérémonielle plus vieille, il était seulement naturel que l'on devrait ordinairement traiter l'obligation des lois "morales" comme absolue. Cela a causé une vraie morale legalism; c'est-à-dire ces lois ont été conçues pour demander l'obéissance pas à cause d'un plus haut principe contenu dans eux, mais simplement parce qu'ils ont été "écrits". Tel, par exemple, est l'hypothèse partout dans la lettre de Clement aux Corinthiens, où presque chaque argument est fait pour se reposer finalement sur un précepte d'Ancien testament. Il ne se produit non plus du tout à Clément que les Corinthiens peuvent trouver n'importe quoi de travers dans sa méthode; il considère comme allant de soi que, peu importe combien d'autres parties de l'Ancien testament peuvent avoir perdu leur sens, les statuts moraux de Dieu resteront dans la force immuable pour toujours. Et, nous pouvons à peine douter, tel était une opinion commune dans le Christianisme dès le tout début, à l'extérieur de Pauline et de quelques autres cercles; c'était une attitude très comme Clement que la rue{le saint} Paul a combattu dans son Épître aux Romains.

Cette opinion commune, de plus, a été fortement renforcée par les besoins pédagogiques. Le coup de balai de la nouvelle religion et de sa réunion dans les convertis de toutes les sortes de routes nationales morales curieuses et de haies avait créé une situation qui a taxé au suprême les pouvoirs des enseignants chrétiens. Les multitudes de néophytes demandaient constamment l'instruction et enseigner que chacun d'entre eux comment appliquer les principes plus profonds de Christ aux problèmes spéciaux impliqués a semblé complètement irréalisable{impraticable}; pourquoi se livrent à une tâche si compliquée quand un précepte d'Ancien testament succinct pourrait installer

la question{l'affaire} immédiatement ? Ainsi catechetical l'entraînement moral était ordinairement donné au moyen des digests courts basés sur Vieux

1 si très énergiquement dans moi Clément 40-41. Mais Clément n'argumente pas en faveur d'un parallélisme détaillé entre les deux ministères.

Les lois de testament, certains de ces digests étant sans doute de l'origine 1 juive Mais il est intéressant de noter que le digest bref le plus autorisé de moralité juive - le Décalogue - n'apparaît pas en masse dans l'enseignement * chrétien

Dans le Gentil les règles de béton de Christianisme ont été prises également des travaux étiques grecs, dont la norme était ordinairement haute. Seulement l'appris, certainement, pourrait apprécier les traités moraux des grands philosophes, mais une longue succession d'enseignants principalement Stoïcs-eus s'est consacrée au fait d'apporter une compréhension de bonne conduite dans la portée d'entre tous. Parmi d'autres moyens, ces enseignants ont accompli leur but en exigeant à leurs élèves d'apprendre par coeur gnomique court formules, ou - l'extrémité ultime de listes nues de simplification de vertus à être imitées ou les vices à être évités 3 Ce dernier artifice était si convenable qu'en parlant même grec des Juifs l'aient adopté, 4 et les Chrétiens l'ont trouvé inestimable. En fait ils n'ont pas hésité à prendre des listes tout prêtes des sources Stoïques et autres? tellement en donnant des concepts étiques grecs une entrée inobservée mais autorisée dans le Christianisme.

Moins formel mais très réel était l'influence de douane établie et de conventions occasionnellement, même les superstitions - dans la vie contemporaine, ou juif ou le Gentil. La rue{le saint} Paul, par exemple, dans moi les Corinthiens 11. 4 le tient être évident que les hommes devraient prier avec leurs têtes dévoilées et cela

1 Didache 3. 1-6 est un cas.

1 la raison pour cela a l'air d'être qu'à cette période le Quatrième Commandement a été conçu pour être "entièrement cérémoniel" et "garder le Sabbat" a été considéré comme Judaizing (Ignatius, Magnesians 9. 1, etc.). La conviction que dans le Christianisme les lois de Sabbat ont été transférées dimanche a de l'origine médiévale.

3 Sur ces méthodes sont comparable surtout K. E. Kirk, la Vision de Dieu (Londres, 1931)> le PP - il9-124-

4 Comme dans le Bon sens 14. 25-26.

5 Les romains 1. 29-31 est grandement de l'origine grecque; 1 Timothy 3. 2-3 et Titus 3. 1-2 sont entièrement ainsi.

le passage a influencé toute la pratique chrétienne ultérieure. Pourtant la décision ne repose sur rien de plus profond que les habitudes religieuses des Juifs particuliers parmi qui la rue{le saint} Paul a été abordée; d'autres Juifs à son jour ont cru que Dieu devrait être abordé seulement quand la tête a été couverte et c'est venu pour être la pratique juive acceptée. Si la rue{le saint} Paul avait vécu ailleurs - ou s'il avait été né un peu plus tard - la déclaration dans moi les Corinthiens 11. 4 l'aurait choqué.

À cette douane héritée à partir de leurs jours pré-de conversion, les églises locales différentes ont progressivement ajouté la douane de leur propre. Certains d'entre ceux-ci ont été certainement présentés pour de très bonnes raisons, d'autres peut-être pour aucune raison particulière et plus ou moins par hasard. Mais dans les corps religieux partout la douane grandit{augmente} vite pour être révéérée simplement parce qu'ils sont l'habitude et sont cramponnés avec ténacité. Pourtant, à un certain degré, les églises étaient disposées à apprendre l'un de l'autre. Les communautés chrétiennes dans n'importe quelle sous-division géographique de l'Empire avaient de forts intérêts en commun et, particulièrement ils ont reconnu comme le droit et nécessaire une certaine direction de la part de l'église dans leur capitale{capital} politique. Donc la douane de cette église était entrée dans l'usage général{reçue} comme les modèles pour la région entière, avec le résultat que

vers la fin du deuxième siècle l'emploi "local" était tout à fait généralement converti dans l'emploi "de province". Et les églises surtout très grandes et importantes Antioch, Alexandrie et gagné de Rome un ascendant correspondant sur les plus petites capitales{capitaux} dans leurs régions{domaines} respectives.

Dans quelques cas, en fait, les décisions par les églises exceptionnelles ou les individus pourraient acquérir une influence presque mondiale. Je Clément, qui expose la conception romaine de certaines règles gouvernant le ministère, ai été accepté comme autorisé dans les cercles loin des Corinthiens pour qui il a été écrit. Effectivement, beaucoup de Chrétiens sont venus réellement pour le considérer comme une Nouvelle écriture de Testament inspirée, et dans les documents derniers différents les figures{chiffres} Clémentes comme le médium à travers qui les apôtres ont distribué leurs décrets. De la signification égale était Ignatius d'Antioch, dont les directions sur l'organisation d'église ont l'air d'avoir été obéies même à Rome lui-même. Juste donc les Ordres d'Église derniers ont été considérés comme attachant juridiquement dans les provinces lointaines de leur endroit d'origine.

Dans la plupart des quarts de cette tendance vers l'uniformité au deuxième siècle a été simplement considéré comme allant de soi. On a pratiquement traité des pratiques avec un siècle de tradition¹ derrière eux comme irreformable : "cette habitude a été transmise à partir des jours des apôtres et a par conséquent l'autorité des apôtres derrière cela". Mais même vers la fin du premier siècle les apôtres ont été considérés comme un groupe entièrement inspiré, qui étaient les concierges divinement nommés et les interprètes de la foi ² Dorénavant, il était communément supposé, ils doivent avoir été unanimes dans toutes les choses; qu'un apôtre a enseigné que tous les apôtres doivent avoir enseigné. Tout le Christianisme repose sur une norme commune de doctrine et de pratique qui a été livrée à l'église par les apôtres ³

C'est cette conviction qui est derrière les Ordres d'Église et que leur donne leur forme particulière.

L'objection la plus évidente à cette théorie, naturellement, était le fait très évident qui a approuvé des pratiques dans de différentes {d'autres} localités variées considérablement; ceux-ci ne pouvaient pas tous retourner à une origine commune. Et dans les questions{affaires} mineures, certainement, la seconde - et le Christianisme de troisième siècle toléré ou même encouragé⁴ les différences. Mais dans n'importe quoi de considéré

<p>1 Dans moi les 47 Cléments. 6 on appelle l'église Corinthienne de quarante-cinq ans "ancienne". 1 Jude 17, la Révélation 21. 14, etc. Le sens dans Ephesians 2. 20 est probablement un peu différent {autre}. 3 Je les 42 Cléments. 4; 44. 1-2, etc. 4 Même au troisième siècle les prières liturgiques étaient toujours normalement impromptu et l'emploi d'une forme fixée a été considéré comme une faiblesse sur le partie de l'officiant.</p>

comme les divergences locales importantes pourraient causer le conflit amer. Quand le deuxième siècle on a demandé des églises Mineures asiatiques de changer leur date pour le Pâques, ils ont répondu, "Nous devons obéir à Dieu plutôt que les hommes" et un schisme dans l'église s'est ensuivi ¹ Et dans cet affrontement l'autorité apostolique a été passionnément réclamé par les deux côtés, avec la prémisses constante qu'une telle autorité doit dans l'avance principale à l'uniformité.

Pourtant il y avait des limites bien déterminées au processus d'unification. Comme les générations sont devenues des siècles, "la philosophie" générale des types locaux plus importants de Christianisme a acquis une dignité vénérable qui a imposé le respect même des églises dont la douane était différente {autre}. Dans les questions{affaires} importantes de pratique, de plus, un accord substantiel avait été accompli et les églises ont été organisées le long des mêmes lignes principales partout. Ainsi quand n'importe quelle église a fait une demande l'enseignement

apostolique dans le soutien d'usages spéciaux de son propre - et de telles revendications a été fait souvent - il faisait ordinairement si complètement conscient que d'autres églises pourraient faire des revendications semblables avec la validité égale et que ses usages spéciaux pourraient très bien avoir été différents {autres}. Ce fait a causé une révision de la théorie d'unanimité apostolique. On a maintenant pensé que l'accord complet des apôtres se soit étendu seulement à la doctrine et aux règles extrêmement importantes de pratique; dans d'autres égards chaque apôtre dans son propre territoire avait établi un emploi de son propre - et chacun de ces emplois était tout aussi légitime. Donc Alexandrie a fait appel à la rue Mark {au saint Mark}, Jérusalem à la rue James {au saint James}, Ephesus à la rue John {au saint John}, Rome à la rue Peter {au saint Peter}, et cetera; avec le temps l'Extrême-Orient devait faire appel à la rue Thomas {au saint Thomas} ou à la rue Thaddeus {au saint Thaddeus}.

Une telle théorie n'était pas entièrement originale; Irenaeus, par exemple, l'a préconisé dans un essai infructueux d'installer la controverse pascalle. Mais comme la douane locale est devenue fixée la théorie a été de plus en plus invoquée et c'est finalement devenu un principe convenu partout dans la Chrétienté. 1 Eusebius, II, v, 24.

le quatrième siècle était ici le tournant bien déterminé; quand les conseils oecuméniques se sont rencontrés, ils n'ont fait aucun essai de légiférer dans de pleins détails pour l'église entière. Ainsi quand le compilateur des Constitutions Apostoliques ca. 375 a réanimé la formule d'Ordre d'Église qui a fait tous les apôtres légiférer minutieusement, nous pouvons supposer qu'il adoptait consciemment un style qui était déjà un peu obsolète; les Chrétiens prenaient à ce moment-là conscience que l'autorité apostolique collective ne pouvait pas être réclamée pour une si large étendue de règlements. Et cette conscience apportée avec cela la fin éventuelle des Ordres d'Église; ils ont été remplacés par les collections explicitement locales de canons et selon les livres de service liturgiques. Pourtant dans beaucoup de parties de l'église les vieux Ordres d'Église ont retenu leur autorité et ils ont été incorporés dans les manuels de droit canon.

La chose suivante est les Ordres d'Église principaux :

Le DIDACHE

Comme ce travail est familier à chacun ses contenus n'ont pas besoin d'être décrits. La plupart des érudits le datent dans les premières années du deuxième siècle, mais la possibilité que son compilateur a utilisé l'Épître de Barnabas comme une source ne peut pas être entièrement ignorée 1 Barnabas est ordinairement daté environ 131, avec une possibilité d'appartenir il y a environ quinze ans plus tôt, ainsi si la dépendance est admise que le Didache pourrait à peine être né avant deuxième quart du siècle et peut même être un peu dernier.

L'influence du Didache dans la première église était large et il a été tenu dans le haut honneur. Il a été incorporé dans le Didascalia, l'Ordre d'Église Apostolique et les Constitutions Apostoliques. Si éminent et orthodoxe un saint comme Athanasius en parle comme un livre très profitable pour néophytes " qui veulent pour l'instruction dans le mot de dévotion", moi et lui le citons comme une autorité plus qu'une fois, bien qu'il très correctement refuse de le reconnaître comme le Nouveau Testament écrit 2 canonique Là peut par conséquent être aucun doute de raisonnable que le Didache naissait dans le large ruisseau de tradition d'orthodoxe Christian, pas dans une secte hérétique obscure.

1 Voir surtout James Muilenburg, les Relations Littéraires de l'Épître de Barnabas et de l'Enseignement des Douze Apôtres, Marburg, 1929.

Beaucoup l'édition la plus convenable du texte grec est que révisée par Dr Hans Lietzmann dans son Kleine Texte série; 3 il contient un appareil critique excellent et est très bon marché. Il y a beaucoup de traductions anglaises accessibles.

LA TRADITION APOSTOLIQUE

Ce travail de Hippolytus, le sujet du présent volume, est appelé ici pour préserver l'ordre chronologique. En son copte et d'autres versions c'était autrefois connu comme l'Ordre d'Église égyptien.

Le DIDASCALIA

Un "manuel substantiel pour les églises", écrit probablement en Syrie, pas loin l'une ou l'autre voie de 250. Sa langue originale était le grec, mais il a été préservé dans Syriac et latin; le dernier est défectueux. Il est concerné presque entièrement avec les règles pour l'organisation d'église, la finance d'église et la discipline d'église, en traitant la doctrine à peine à toutes les questions {affaires} et liturgiques seulement à propos. Son auteur a été mis au courant avec la littérature chrétienne plus importante du deuxième siècle et il y a un peu d'évidence qu'il savait {connaissait} la Tradition Apostolique d'Hippolytus.

- 1 39ème Lettre Joyeuse (367), 7.
- 2 les détails du témoignage Patristic sont le mieux vus dans J. R. Harris, L'Enseignement des Apôtres, Baltimore et Londres, 1887.
- 3 Die Didache, Bonn; beaucoup d'éditions.

Le Didascalia est le mieux étudié dans Dom R. H. La version anglaise de Connolly, 1 auquel il a fourni l'introduction judicieuse et les notes. L'attention devrait être dirigée à ses mots sur p. xlv : "il est maintenant généralement reconnu que la perspective théologique de l'auteur était entièrement Catholique et qu'il écrit comme un champion de la Grande Église par opposition à toute la manière d'hérésie et de schisme".

L'ORDRE D'ÉGLISE APOSTOLIQUE

Ce work2 ressemble si presque au Didache tant dans la grandeur que dans l'arrangement qu'il y a la bonne raison de croire qu'il a été à l'origine distribué comme une édition "révisée" du travail plus vieux. Les chapitres 1-3 décrivent une réunion des Douze Apôtres à qui ils ont décidé de publier cet Ordre. Les chapitres 4-13 sont Didache 1-4, légèrement réarrangé et développé. Le chapitre 14 est apparemment tiré de Barnabas 14 et tombe d'accord avec Didache 4. 13. Les chapitres 15-28 envisagent l'organisation d'église, en commençant par l'élection d'évêques et en finissant avec les devoirs de femmes : les conditions décrites indiquent une date pas plus tôt que la fin du troisième siècle. Le chapitre 29 contient une supplication à la charité et au chapitre 30 un appel final à l'autorité apostolique. Cet Ordre, dont l'orthodoxie est irréprochable, a été écrit dans le grec et est probablement (pas certainement) de l'origine égyptienne. Sa popularité est montrée par le fait que latin, Syriac, Sahidic, Bohairic, Ethiopic et d'autres versions ont été préservés, aussi bien que le grec original. Une édition critique complète n'a pas encore été préparée. La meilleure édition du texte grec est dans Theodor Schermann Meurent allgemeine Kirchenordnung 1, le pp 1-34. Les versions anglaises, comme ils sont, ne sont pas très accessibles, mais les traductions de l'Ethiopic, l'arabe et Sahidic dans Homer sont adéquats 1

- 1 Didascalia Apostolorum, Oxford, 1929.
- 2 Aussi connu comme le Tiers Clément. De temps à autre - et malheureusement - appelé les Canons Apostoliques ou l'Ordre d'Église romain.
- 3 Paderborn, 1914. La théorie de Dr Schermann d'une très première date pour le document est individualiste.

LES CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES

Cela, les plus ambitieux de tous les Ordres d'Église, s'est engagé à fournir un traité pratiquement

complet sur la loi d'église et les liturgies en s'accumulant et en révisant des sources plus tôt autorisées. Les livres i-vi sont une édition élargie du Didascalie. Les chapitres 1-32 de Livre VII traitent le Didache de la même façon; les chapitres 33-45 contiennent une collection de prières évidemment basées sur les formes de synagogue juives; la source de chapitres 46-49 est incertaine. Les chapitres 1-2 de Livre VIII sont maintenant généralement tenus pour utiliser un travail perdu de Hippolytus, Concernant les Cadeaux. Les chapitres 3-46 contiennent sa Tradition Apostolique, beaucoup développée, surtout dans soi-disant Clementine Liturgy² de chapitres 6-15.

Les Constitutions ont été compilées environ 375, en Syrie ou Constantinople. L'auteur n'avait aucune hésitation du fait de réécrire radicalement la documentation archaïque, mais les grandes marchandises en vrac de ses expansions sont simplement explicatifs et homiletic. Sa verbosité est ingrate aux lecteurs modernes, mais il était tout à fait dans l'accord avec le goût de son âge. Théologiquement il montre des inclinations d'aryen, mais ceux-ci sont souvent assez difficiles de découvrir sans comparer son texte avec ses sources; son travail est en masse certainement pas "l'aryen".

L'étendue de l'influence dernière des Constitutions n'a pas encore été de manière satisfaisante estimée. Que le travail ne soit pas dans son ensemble apostolique a été reconnu immédiatement et les conseils d'église différents l'ont stigmatisé comme apocryphe. Mais les auteurs derniers citent assez souvent des passages des Constitutions comme autorisés; ces citations en masse, comment-jamais, n'ont pas jusqu'ici été collectionné et analysé. Apparemment la partie la plus influente du livre était sa "Clementine Liturgy", qui a profondément influencé des rites ultérieurs de L'est.

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1 | Le pp 127-138, 233-244, 295-306. |
| 2 | Souvent réimprimé séparément. |

L'édition classique du texte grec est ce de Froussard. La traduction anglaise dans les Pères de Première-mise-Nicene est généralement adéquate.

LES CANONS APOSTOLIQUES

Une collection de quatre-vingt-cinq canons, ajoutés aux Constitutions. Ils ont été compilés par son auteur en partie de plus tôt synodic les sources, en partie des Constitutions eux-mêmes. Dans l'Église de L'est ces canons ont été acceptés en masse et ont été traduits dans beaucoup de langues; dans l'Église Occidentale seulement les premiers cinquante ont été reçus.

Le RÉSUMÉ

"Le Résumé du Huitième Livre des Constitutions Apostoliques" est le titre - et quelque chose d'une appellation impropre - pour ce qui est un peu plus qu'une copie des sections de ce Livre des Constitutions qui s'occupent de l'organisation et de la discipline. Il est divisé en cinq parties, A-E. Les deux premiers chapitres des Constitutions sont reproduits dans A, le chapitre 32 dans C, le chapitre 46 dans E. D contient des chapitres 33-34, 42-45, pratiquement intact.

B est été à la tête "les Constitutions des Apôtres Saints concernant l'Ordination à travers Hippolytus", un titre pas infrequently¹ a eu l'habitude de décrire le travail entier comme "les Constitutions à travers Hippolytus". Il commence par le chapitre 3 des Constitutions, en décrivant l'élection d'un évêque. Mais la prière d'ordination qui suit est prise directement de la Tradition Apostolique d'Hippolytus, pas du fait de Tromper - Mais incorrectement.

stitutions. Alors vient le chapitre 16 des Constitutions sur l'ordination de presbyters. Les sentences préliminaires sont données littéralement, mais la prière d'ordination est d'à mi-chemin de longueur entre la version compacte dans Hippolytus et les termes compliqués des Constitutions.

Les chapitres 18-21 sont copiés avec les variations minimales, mais dans le chapitre 22 l'ordination de lecteurs est écartée dans une sentence brève de Hippolytus. Les chapitres 23-28 et 30-31, presque inchangés, concluent la section.

Même déjà au début du vingtième siècle le Résumé était souvent pris pour être une source utilisée dans les Constitutions. Mais c'est maintenant reconnu pour être incorrect : le Résumé est extrait des Constitutions, avec quelques réversions à Hippolytus. Comme il ne contient rien d'indépendant il n'y a aucune façon de juger sa date ou endroit d'origine.

Le texte grec sera trouvé dans le Froussard, 11, le pp 72-96. Les trois passages qui diffèrent vraiment des Constitutions sont traduits dans le présent volume 1

LE TESTAMENT DE NOTRE SEIGNEUR

Ce travail est divisé dans deux Livres, de 47 et 27 chapitres respectivement. Dans le Livre 1, après une introduction apocalyptique dans les chapitres 1-13, Christ monté déclare solennellement (les chapitres 14-18) aux apôtres l'obligation divine des règles qui suivent. Le reste {les autres} du travail est fondé sur la Tradition Apostolique d'Hippolytus, bien que souvent beaucoup changé et développé : là sont ajoutés, par exemple, les règles pour l'architecture d'église, les descriptions de devoirs cléricaux et de beaucoup de question {d'affaire} liturgique. Mais l'ordre d'Hippolytus est fidèlement suivi et son texte est souvent reproduit verbalement. Le livre 1, le chapitre 28, un traité "mystagogic" sur Christology dans la forme de semi-credal, est peut-être une adjonction dernière. La date du Testament est probablement un peu dernière que

1 Pp 34, 78, 40.

cela des Constitutions; en tout cas c'est à peine plus premier que 360. Pour son endroit d'origine la Syrie, le Mineur asiatique et l'Egypte tous ont leurs avocats, avec l'Egypte probablement le moins probablement. Le grec original est perdu, mais le travail a été transmis dans Syriac, Ethiopic et l'arabe. Son Christology a un goût "Apollinarian", mais "il n'y a aucune hérésie réelle dans le Testament" .1 la version anglaise de Tonnelier et de Maclean est standard, bien que certain de leurs notes compliquées exigent maintenant la révision.

Les CANONS de HIPPOLYTUS

Un travail contenant trente-huit "canons", que "le Gratte-cul-polytus, le chef des évêques de Rome, a écrits selon les ordres des apôtres". Cette paraphrase pour sa "Tradition Apostolique" indique la source avec un fait d'être explicite inhabituel dans un Ordre d'Église. Ses modifications sont beaucoup moins radicales que ceux dans le Testament et l'entièrement nouvelle question {affaire} est limitée à une introduction brève et à un appendice concerné principalement avec les directions morales et ascétiques. La révision a été faite presque certainement au cinquième siècle et au-delà du doute raisonnable en Egypte.

Le texte (à l'origine le grec) a été préservé seulement dans une version arabe. La seule édition sûre est la traduction allemande par Riedel; une version anglaise est dont on a grandement besoin.

Pour l'état complet là peut être ajouté :

LES PRIÈRES DE SARAPION

Ce travail n'est pas un vrai Ordre d'Église : il ne fait aucun faux-semblant à l'origine apostolique et se compose entièrement d'une collection de prières établies par Sarapion, l'évêque de Thmuis, environ 350. Il s'ouvre avec la partie du célébrant à l'Eucharistie et tombe d'accord avec les bénédictions différentes. La prière eucharistic a été fortement sous l'influence du Didache, les

prières d'ordination par Hippolytus. L'édition la plus accessible du texte grec est dans le Froussard, II, le pp 158-195. L'évêque John Wordsworth a révisé une traduction anglaise excellente.

1 Tonnelier et Maclean, p. 18.

II. HIPPOLYTUS

Hippolytus est une figure{un chiffre} unique dans l'histoire chrétienne, car il, un évêque schismatique de Rome, est honoré par l'église romaine comme un saint et un martyr. Cette combinaison curieuse de qualités l'a fait pendant les siècles une personnalité extrêmement énigmatique, de qui presque rien n'était connu. Beaucoup de ses travaux volumineux ont été préservés et étudiés et ont été traduits dans Syriac, le copte, l'arabe, l'arménien et même Vieux Slave. Mais sa création d'un schisme et de son acceptation de son épiscopat était des actes ainsi contrairement aux principes établis qu'Eusebius, en écrivant il y a moins d'un siècle plus tard, peut le décrire seulement comme l'évêque "d'une église quelque part"; 1 à laquelle la description Jerome ajoute : " le nom de la ville duquel j'ai été incapable d'apprendre" .2 que cette ville était en fait de Rome est, sans aucun doute, exposé par beaucoup en retard patristic et les auteurs médiévaux, surtout à l'Est, mais ceux-ci ne laissent pas entendre qu'il y avait n'importe quoi d'irrégulier de son bail. Ou il est alloué voit dans de largement différentes{autres} localités, quelquefois aussi loin aussi Arabiques et quelquefois comme près de Rome comme Portus : cela dure dû d'endroit, apparemment, à la confusion avec autre martyr - était surtout populaire. Mais parmi l'Hippopotame-lytus's d'auteurs Occidental le grade épiscopal est communément ignoré et il apparaît simplement comme "un presbyter" : le présent service catholique réserve 3 ne l'appellent pas "l'évêque". L'accord général seul était quant à la date de sa mort, que le martyrologies et d'autre premier témoignage placent environ 235.

1 IL, vI, 20. 2 Vir. malade. 61.
3 Son festival est 13 août.

Dans 1551 excavations à Rome a découvert une statue de troisième siècle de Hippolytus, maintenant dans le Musée Lateran; la partie supérieure du corps a été "restituée". Sur les côtés sont inscrits un "Canon de Pâques" qu'il a calculé et une liste partielle de ses travaux 1 la posture du corps, qui est ce d'un enseignant assis, a rendu la dignité épiscopale plus que probable, donc pour la description officielle de la statue Pius IV, pape suivant, a adopté la tradition Portus. Dorénavant comme "l'Évêque de Portus" le saint était bien connu jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle.

En 1701 Jakob Gronov a publié, dans le dixième volume de son Trésor Graecarum Antiquitatum, le Livre "je pas" plus n'était alors connu - d'un travail appelé "Philosophumena" ou "Philosophizings", qui était communément, bien que pas universellement, renvoyé à Origen. Les livres iv-x de ce travail ont été découverts en 1842 et il y a neuf ans plus tard ont été publiés comme Origen par le rédacteur en chef, B. E. Le Meunier 2 Mais les contenus du travail a été bientôt prouvé par les érudits compétents - font Notamment Dollinger3 l'impossible de profession d'auteur d'Origen; les conditions nécessaires ont été réalisées par Hippolytus seul. Cette preuve a établi aussi la profession d'auteur Hippolytean de certains d'autres travaux contestables; et l'évidence ainsi rassemblée a montré que Hippolytus était tant évêque qu'un romain. À propos, il a été établi aussi que le titre correct pour le susdit travail est "la Réfutation de Toutes les Hérésies" et que "Philosophumena" était le sous-titre de Livres i-iv (pas comme est quelquefois exposé du Livre 1 seul). Mais "Philosophumena" est entré dans l'usage général{reçu} par les auteurs modernes.

1 Non complètement lisible; les reproductions ne doivent pas toujours être fidèles. 2 Origenis Philosophumena, Oxford. II-III de livres ratent sans doute toujours, bien qu'il ait été soutenu que ce

que l'on appelle d'ordinaire le Livre Iv peut les contenir; Wendland, pourtant, rejette cette théorie (p. xvi). 3 Surtout dans son Hippolytus und Callistus, 1853.

La tradition Portus, pourtant, s'attardait toujours sur pour peu de temps et est acceptée dans les Pères de Première-mise-Nicene, tous les deux par le rédacteur en chef original J. H. Macmahon (1868) et par l'Évêque de correcteur américain A. C. Coxe (1886). L'évêque Lightfoot a soutenu une théorie de compromis qui a fait de Hippolytus une sorte d'évêque suffragan de Rome avec la juridiction spéciale sur Portus.¹ Mais aucune position est maintenant défendable.

Pour les faits de la vie d'Hippolytus nous avons pratiquement seulement qu'il lui-même nous dit dans les allusions dispersées; seulement une fois (Philosophumena ix, 7) fait il rattache des événements contemporains à n'importe quelle longueur. Depuis dans ses travaux derniers il parle de lui comme âgé, sa naissance doit être placée ca. 160. La tradition le fait un disciple d'Irenaeus, une supposition extrêmement probable bien que ses travaux soient silencieux sur le sujet. Il est devenu un presbyter de l'église romaine sous Zephyrinus (198 ?-217, ou peut-être plus tôt) et le grand respect gagné pour son apprentissage et éloquence : dans une occasion il a été député pour prêcher en présence d'Origen.² Mais son apprentissage lui a apporté dans un conflit mortel avec presbyter pareil, un Callistus.

Ce Callistus avait eu dans les années plus premières une carrière qui était au moins équivoque. Le domestique d'un chrétien riche, il a été autorisé par son maître à entreprendre à Rome l'expérience d'une "banque chrétienne", dans laquelle beaucoup de fidèles ont déposé leurs économies. Comme était ordinairement le cas avec de telles expériences, la banque ratée et dans ce cas-là aucun capital ne pourrait être découvert. Callistus a fui, mais a été rapporté à Rome et condamné à la roue. Un moment après il a été libéré et a cherché à récupérer le service avec les Chrétiens en interrompant une synagogue juive le service et le fait de prêcher le Christianisme à la congrégation ¹ Pour cela on lui a envoyé aux mines de détenu de Sardinian. Tout cela a l'air d'être survenu pendant la neuvième décade du deuxième siècle; en tout cas Callistus était toujours un prisonnier quand l'Évêque Victor a réussi à obtenir de l'Empereur Commodus la libération de beaucoup de prisonniers chrétiens dans l'année 190 ou par là ² la liste de noms établis par le Vainqueur et a envoyé à Sardaigne n'a pas inclus Callistus, mais il est parvenu à protéger son renvoi aussi et il est revenu en Italie comme "un martyr" au moins techniquement que ³ Vainqueur, pourtant, ne lui a pas autorisé à rester à Rome et l'a écarté à Antium, où il a vécu jusqu'à la mort de Vainqueur, recevant du fonds de l'église une rente mensuelle qui lui a permis d'éviter de souffrir.

1 rue {saint} Clement de Rome, 11, le pp 317-477. D'abord publié en 1869; dans le les éditions dernières l'argument est légèrement développé, mais est autrement inchangé.

2 Jerome, Vir. malade. 61.

Le vainqueur a été succédé par Zephyrinus, un homme facile allant de petite intelligence, qui dans les années passées avait conçu une admiration intense pour Callistus. Il s'est immédiatement souvenu du dernier à Rome, l'a décrété presbyter, ⁴ et l'a fait son lieutenant en chef; pendant l'episcopacy de Zephyrinus Callistus était la puissance active à Rome. Son seul rival significatif était Hippolytus.

Encore deux différents {autres} hommes peuvent à peine être imaginés. Tous les deux ont été tout aussi résous d'avoir leur propre voie. Mais Callistus était doucereux et la conquête des bonnes grâces, peu concernée avec la spéculation théologique, désireuse des résultats pratiques immédiats et personne trop scrupuleux quant aux voies et aux moyens,

1 Legge (11, p. 127) réanime malheureusement Dollinger remarquable explication de cette occurrence : Callistus avait prêté les fonds de la banque à

les Juifs et sont allés à la synagogue récupérer l'argent de ses déposants.

Comme si quelqu'un s'attendrait à ce que les Juifs négocient des affaires sur le Sabbat et à un service de synagogue!

2 La nouvelle acquisition de vainqueur s'est produite environ 189 et Commodus est mort dans 192.

3 La distinction entre "le martyr" et "le confesseur" n'était pas encore développé.

4 Ou peut-être restitué les privilèges du bureau à lui; quand et où Callistus a été décrété est incertain. Peut-être il avait le l'ordination de confesseur (p. 39).

indifférent aux précédents et tout à fait disposé à essayer les originales expériences. Hippolytus était renfrogné et irascible, 1 a convaincu que la théologie méticuleuse doit être maintenue bien que le paradis soit tombé, scandalisé à la pure pensée de la discipline se reposant, un traditionaliste à ses bouts de doigt, qui a cru que n'importe quelle nouvelle idée était nécessairement Diabolique. Entre de tels antagonistes une guerre impitoyable était inévitable. Ils ont l'air d'avoir lutté sur la plupart des questions, mais une cause de conflit était suprême : Christology. Pendant le deuxième siècle l'église était constamment tourmentée par le problème de réconcilier le monothéisme rigide hérité des Juifs avec les honneurs divins qui ont été inconditionnellement payés à Christ. La solution que Hippolytus a proposée suivi en général la doctrine du Quatrième Évangile : Dieu jusqu'à la création a begotten² de Lui Ses Logos, lui-même deviner. Cette doctrine repose sur les lieux métaphysiques spéculatifs qui ne sont personne trop facile de compréhension; à beaucoup de penseurs au deuxième siècle il a semblé (a) pour subordonner le Fils au Père d'une telle façon pour porter atteinte à la vraie divinité du Fils, ou (b) pour faire du Fils une divinité indépendante et détruire tellement le monothéisme. Hippolytus a fait tout le possible pour éviter les deux extrêmes, mais avec que les spécialistes de succès - ancien ou moderne - sont incapables de concorder; on doit s'en souvenir, pourtant, qu'il a écrit comme un pionnier d'un âge quand les questions réelles n'ont pas encore été clairement exposées, sans parler de répondu et qu'il a employé une philosophie à l'origine conçue pour un but radicalement différent. L'alternative la plus populaire à sa théorie était ce qui est plutôt pesamment connu comme "modalistic monarchianism"; c'était

Le compte de 1 tus Hippoly de sa controverse avec Callistus est, en fait, si amer que le sens d'historiens moderne obligeait pour l'interpréter dans le sens qui fera la plus grande rente pour le dernier. Dorénavant moins que la pleine justice est peut-être fait de nos jours à Hippolytus. 2 l'antithèse "À temps ou dans l'éternité ?" semble à peine avoir été exposé carrément jusqu'aux débuts de la controverse d'aryen.

tout à fait dans la prise du plus non philosophique, depuis que{puisque} il a ignoré tous les raffinements métaphysiques. Il s'est disputé : "nous adorons Christ comme Dieu et Dieu est Celui. Donc Christ est Dieu et Dieu est Christ; 'le Père' et 'le Fils' sont seulement des titres qui décrivent la même Personne dans de différents{d'autres} aspects ou 'les modes'".

Plus tard sur ce modalism a été considéré comme l'hérésie du type le plus extrême, mais même vers la fin du deuxième siècle il a été largement enseigné et a été non condamné; partiellement les autorités d'église ont voulu préserver la paix avant tout les choses et partiellement ils ont été douteux vraiment quant aux points en question. Beaucoup d'enseignants, sans aucun doute, l'ont attaqué violemment et personne avec la plus grande passion que Hippolytus, qui au début du troisième siècle rendait l'église romaine chaude avec ses invectives. Mais, malgré lui, quand Sabellius, le grand apôtre de modalism, est venu à Rome il a été reçu cordialement par Zephyrinus et Callistus.

Cependant, même on a forcé que Hippolytus ait reconnu que Sabellius était un homme honnête et disposé-ouvert et un avec qui il pourrait soutenir si franchement qu'il avait de grands espoirs de conversion de lui. Mais Callistus s'est mêlé. Pas qu'il lui-même était tout à fait un modalist; son

propre Christology, en ayant de fortes inclinations modalistic, a été sauvé de modalism véritable par les qualifications habiles. Mais il a considéré la doctrine d'Hippolytus - qu'il ne pourrait pas probablement vraiment comme compris les plus mauvais des deux maux. Donc Sabellius, en trouvant les deux grands chefs romains aux imbéciles, a mal tourné à son ancienne position. À Hippolytus c'était la dernière paille et il a publiquement dénoncé Callistus¹ comme un hérétique. Callistus répliqué en lançant sur Hippolytus l'insulte finale : "Ditheist!" Le résultat était un schisme.

Il est survenu, apparemment, dans les années dernières de Zephyrinus, 2 qui est mort dans 217. Hippolytus et ses disciples ont fui

1 Et Zephyrinus ?

2 Moins probablement après la mort de Zephyrinus.

du - à eux - la communion polluée et hérétique de l'évêque régulier et proclamé qu'eux et eux seul étaient la vraie église de Rome. Ils n'étaient pas nombreux mais leur réputation a l'air d'avoir été haute; de toute façon ils étaient capables de trouver des évêques disposés à consacrer leur chef à l'épiscopat. Mais leur retrait a quitté{laisser} l'église "régulière" complètement sous le contrôle de Callistus et à la mort de Zephyrinus on l'a élu pour lui succéder. Cette élection, certainement, Hippolytus a traité comme entièrement nul, en affirmant avec mépris que que Callistus avait fait devait devenir le chef d'une "école de Callistans", pas d'une "église de Chrétiens".

Callistus s'est débarrassé de la controverse Christological en excommuniquant tant Sabellius que Hippolytus et a ensuite attiré son attention à la question pratique la plus épineuse qui a rendu le contemporain Christians perplexe, le problème de péché mortel après le baptême. À partir du début d'age¹ post-apostolique l'église a presque universellement tenu qu'un tel péché ne pouvait pas recevoir l'absolution, pour que les pécheurs soient en permanence{de façon permanente} excommuniquent et sans espoir de restauration² la seule voix "orthodoxe" en opposition avec ce rigorism a été levée du Berger de Hermas et même son auteur a osé s'opposer à l'enseignement universel de son âge seulement parce qu'il avait reçu une révélation spéciale de Dieu; il n'a hasardé non plus promettre plus que la remise{rémission} d'un péché post-de baptême pour quelqu'un. Dans beaucoup de quarts, effectivement, même cette relaxation légère de la règle a été passionnément opposée et le mouvement religieux le plus vigoureux de deuxième century-Montanism-took comme son mot d'ordre, "Aucune deuxième remise{rémission}!"

Vers le commencement du troisième siècle un règlement final de la question était devenu une nécessité. Les Chrétiens avaient été réussis au-delà de leurs rêves dans le fait d'attirer des convertis,

1 Les hébreux {israélites} 6. 4-8, 10. 26-31, 12. 17.

2 Sauf, peut-être, à travers le martyre.

mais probablement la majorité a possédé seulement de bonnes qualités morales générales et a manqué des vertus héroïques. Qu'est-ce qui devait être fait avec eux ? L'église devrait-elle les écarter comme indignes et réduire tellement ses nombres radicalement ? Ou devrait-il faire qu'il pourrait pour ceux à qui les intentions étaient bonnes, sans s'attendre à trop d'entre eux ? À Hippolytus l'enseignement constant de l'église puisque le temps des apôtres a enlevé le problème de la discussion : les Chrétiens doivent être des saints dans le plus plein sens du mot. Donc son troupeau était constamment purgé par les excommunications. Callistus, au contraire, a fait le pas audacieux du fait de balayer la tradition entièrement et de l'appel directement au Nouveau Testament : "laissez les tares grandir{augmenter} avec le blé jusqu'à la récolte", 1 et, "qui l'art vous que jugest le domestique d'un autre homme ? " 2 Pécheurs ont été, certainement, mis à la pénitence, mais s'ils ont prouvé leur bonne foi ils pourraient être exonérés, peu importe que leur offense ni combien de fois il avait été commis. Cette décision de Callistus n'était rien sauf du révolutionnaire et il a été destiné pour changer l'idéal d'adhésion d'église pour toujours.

Naturellement il a choqué Hippolytus au-delà de la mesure - et son horreur a été intensifiée quand ceux-là qu'il lui-même avait excommuniés ont été reçus dans la communion par Callistus.

Le dernier, en fait, est allé pour l'instant dans l'abolition des règles plus strictes que ses propres successeurs à Rome ont retiré ou ont sérieusement modifié certaines de ses concessions. Il a prononcé cette seconde et de même troisièmes mariages n'ont constitué aucun obstacle à l'ordination et ont permis aux ecclésiastiques de se marier après qu'ils avaient été décrétés. Et il a refusé de reconnaître pour le mariage chrétien l'obstacle de disparité de statut dans le code civil romain; par conséquent l'église a permis des mariages que les partis pourraient désavouer à l'état - avec quelques conséquences curieuses.

Tout cela a ainsi fait enrager Hippolytus et son parti que

1 Matthew 13. 30.	2 Romains 14. 4.
-------------------	------------------

La mort de Callistus dans 222 n'a pas mis fin au schisme; il a continué sous ses successeurs Urbanus (222-230) - de qui rien n'est certainement connu - et Pontianus (230-235). Mais dans 235 Maximinus est devenu l'empereur et il a entrepris une persécution qui a choisi les chefs chrétiens. Ainsi à Rome tant Pontianus que Hippolytus ont été arrêtés et envoyés à Sardaigne, où ils ont bientôt ensuite succombé aux épreuves de vie de détenu. Cela a guéri l'infraction dans l'église et les fractions minoritaires réunies ont accompli la réconciliation en prononçant tant des évêques être des saints que des martyrs.

Ces mesures ont été prises par quelques querelles d'érudits des lieux d'une évidence de jour comme dernière que Hippolytus a fait un retractation avant sa mort. Mais Hippolytus n'était pas l'homme pour rétracter n'importe quoi. Et l'église romaine de la génération suivante n'aurait jamais permis l'érection de sa statue s'ils l'avaient tenu être sauvé seulement par un repentir sur le lit de mort; toujours moins ils avoir permis l'inscription publique et honorable des titres de travaux dans lesquels il est très fier de sa conduite 1 l'église a vraiment admis que les deux côtés avaient fait des fautes et que les erreurs d'Hippolytus - quels que soit ils peuvent avoir été - ont dû à un excès de zèle pour la droiture et n'étaient pas d'être pesées contre son apprentissage consacré et sa dévotion d'incendie.

Car une liste et une description de la référence de travaux d'Hippolytus doivent être faits aux traités sur patrology; il était un auteur prolifique sur exegetical, les thèmes dogmatiques et pratiques, qui a publié au moins cinquante livres et probablement

1 Son traité le plus violent - le fait de Philosophumena-être peut-être omis, mais le temps a tellement abîmé la liste que nous ne pouvons pas être certains. La Tradition Apostolique, pourtant, a été dûment énumérée et il contient certainement assez polémique.

beaucoup plus. Mais après qu'il avait été consacré l'évêque de sa congrégation séparatiste, sa première tâche était de fournir des traités pour perpétuer les principes pour lesquels il rivalisait si amèrement. Un d'entre ceux-ci avait des Cadeaux, auxquels il fait allusion dans moi. Je; il n'a pas été préservé, bien que les traces aient l'air d'être incorporées dans les Constitutions VIII i-ii. Et il a été suivi immédiatement par la Tradition Apostolique.

Son introduction fixe sa date et but. Une "défaillance ou une erreur" s'étaient "récemment produits" (je. 4) et Hippolytus s'engage à faire attention à ses effets en présentant la vraie doctrine "qui a continué jusqu'à maintenant". Et il se reproduit au même thème à la fin : "les nombreuses hérésies ont augmenté parce que leurs chefs n'apprendraient pas le but des apôtres", mais "sur tous qui entendent la tradition apostolique et se conservent cela, aucun hérétique ou autre homme ne prédomineront" (38. 2-3). La date en conséquence doit être près de 217 et le but est de fendre aux vieilles voies, en rejetant chaque innovation; la tradition que Hippolytus recevait du presbyters avant lui (36. 12) doit être maintenu inviolable.

Dans le contenu le livre se compose surtout des lois pour l'organisation d'église et la conduite de

vénération, mais ceux-ci sont parsemés librement avec le commentaire et l'explication. La source des lois eux-mêmes n'est pas douteuse : ils représentent les pratiques normales à Rome dans les jours plus jeunes d'Hippolytus et il est tout à fait sincère dans le fait de croire qu'ils sont vraiment apostoliques et donc inaltérables. Et ce ils sont réellement des règles d'antiquité réelle est montré par la corroboration qu'ils reçoivent d'autres premiers auteurs chrétiens, parmi qui Tertullian décrit en particulier des usages extraordinairement comme ceux exposés par son contemporain romain. La Tradition Apostolique, par conséquent, est plus qu'une source pour la douane romaine au début du troisième siècle; cela le mai avec la sécurité égale être invoqué pour la pratique de trente ou même il y a cinquante ans plus tôt. Dans les mots de Harnack:1 "Voici la source la plus riche que nous dans n'importe quelle forme possédons pour notre connaissance du régime politique de l'église romaine dans le temps le plus vieux et ce régime politique romain, dans beaucoup d'égards, peut être accepté comme le régime politique tenu partout". On ne peut pas toujours dire le même, naturellement, de la documentation dans les commentaires d'Hippolytus. Ici aussi{trop}, sans doute, est beaucoup hérité; il est pour une de ses explications qu'il fait appel au presbyters dans 36. 12. Mais c'est de temps à autre le chapitre évident 9 est un cas - que les cérémonies qu'il décrit fidèlement ne concordent pas complètement avec ses interprétations et qu'il lui-même ne comprend pas invariablement sa documentation. Certains des termes de ses prières, de plus, sont distinctement son propre, mais à son jour (10. 4-6) chaque chef chrétien se sentait toujours libre d'encadrer des prières comme il. Hippolytus a conçu son travail "aux églises" (1. 3), une expression comprenait le plus naturellement de la Chrétienté en général. Sa propre église de Rome a l'air d'avoir apprécié son travail le moindre, car la majorité de Roman Christians a donné leur fidélité à ses rivaux et a accepté leur législation; c'était les réformes de Callistus et pas le conservatisme de Hippolytus qui a dirigé le régime politique romain ultérieur. Probablement, aussi{trop}, malgré sa canonisation, sa mémoire était toujours légèrement le suspect; l'église romaine a certainement réussi à oublier très vite qui il était vraiment . Avant le milieu du troisième siècle, de plus, son église a finalement abandonné le grec comme sa langue officielle et est devenue entièrement Latinized, pour que ses écritures ne soient plus accessibles. Et ce qui était vrai de Rome était vrai de l'Ouest en général.

À l'Est, pourtant, surtout en Egypte et la Syrie, le travail d'Hippolytus a été accepté comme le fait de posséder la haute autorité. On ne l'a pas certainement traité comme infaillible, car les auteurs juridiques derniers n'hésitent pas à amender ou omettre des lois étant en désaccord avec l'usage local. Pourtant le titre Hippolytus a choisi Theologische Literaturzeitung, 1920, le col. 225. car son travail a été pris au sérieux vraiment, 1 et il, plus qu'autre Père d'Église, a donné les lois et la liturgie de l'Église de L'est leur forme permanente.

La Tradition Apostolique a été d'abord annoncée au monde Occidental dans 1691 par l'Emploi{le Travail} Ludolf dans l'Annonce suam Historiam Aethiopicam Commentarius; dans cela il a publié dans la forme incomplète le travail d'Ethiopic le contenant, auquel il a donné le titre toujours dans l'emploi - de Statuta Apostolorum. Mais il était naturellement incapable d'identifier l'auteur. Ce n'est que 1848 la contribution suivante a été faite, Tattam les Constitutions Apostoliques ou les Canons des Apôtres en copte, '1 qui a donné le texte Bohairic avec une traduction anglaise. Le texte Sahidic a apparu il y a trente-cinq ans plus tard sur le pp 248-266 des Aegyptiaca de Lagarde et c'est toujours l'édition standard. Une traduction allemande (par Steindorff) a été publiée en 1891 par Achelis dans son Mourir altesten Quellen des Kirchenrechtes:* oriental-ischen cette monographie a ouvert l'étude vraiment critique de la documentation et n'est pas encore entièrement dépassée. Mais la découverte de Camionneur du texte latin était l'événement le plus important d'entre tous. Il a publié son trouver en 1900, mais n'a pas apprécié la pleine importance de qu'il décrit seulement comme "Aegyptiorum reliquiae" à la fin

de son long titre 4 Et même un tel érudit extrêmement {profondément} capable comme le Froussard, dans la réalisation de sa propre version latine "de l'Ordre d'Église égyptien", préférait toujours suivre les Statuts du Sahidic.⁵ Horner des Apôtres (1904) ont finalement fourni Ethiopic critique et des textes arabes, avec les traductions scientifiquement littérales d'entre ceux-ci et du Sahidic aussi.

1 Comparent Epitomist "les Constitutions des Apôtres Saints à travers Hippolytus". 2 Londres. Leipzig (Texte und Untersuchungen, vi, 4).
Le travail d'Hippolytus est imprimé sur le pp 101-121; réimprimé dans Connolly (le pp 175 et les lignes qui suivent.) et partiellement dans la cinquième édition du chrétien de Duchesne La vénération, Londres, 1919.
5 II, le pp 97-119.

La signification fondamentale de la version latine a été entrevue par le Tonnelier et Maclean dans leur édition du Testament¹ (1902); leur emploi "de Camionneur" pénètre souvent. En 1906 Baron Eduard von der Goltz² a finalement identifié de certaines sections comme sans doute Hippolytean et il y a quatre ans plus tard Dr Eduard Schwartz a atteint conclusion:³ bien déterminé le texte latin représente considérablement que Hippolytus a écrit. La monographie de Dr Schwartz, pourtant, était brève et a quitté {laissé} beaucoup de problèmes inexplorés; la démonstration détaillée était le entièrement travail indépendant de Dom Connolly en 1916.

En 1928 Dr Jungklaus a publié une traduction allemande du travail d'Hippolytus, avec une introduction compliquée; dans quelques égards ce s'est avéré peu satisfaisant mais il ne devrait sous aucun prétexte être négligé.

L'évidence textuelle est comme suit :

Le grec original des chapitres 3 et 12 est préservé dans le Résumé et que de 25. 1-2 dans le fragment Viennois imprimé (par ex.) par le Froussard (II, p. 112). Les Constitutions rendent aussi un peu d'aide reconstruisant le texte grec ailleurs.

Le manuscrit latin, maintenant dans Verona, est un palimpseste, 4 probablement du sixième siècle, sur lequel il y a environ deux siècles plus tard trois livres d'Isidore des Sentences de Séville ont été écrits. La traduction lui-même a l'air d'avoir été faite au quatrième siècle et est une interprétation d'un livre grec de lois d'église, dans lesquelles le livre d'Hippolytus est précédé par les portions du Didascalie et l'Ordre d'Église Apostolique complet. Le traducteur, qui n'avait sans doute aucune idée de la profession d'auteur de la portion finale, a rendu sa version de façon pédante littérale; un grand avantage à le étudiant moderne. Sans doute ni le copiste de sixième siècle, le traducteur ni le texte grec utilisé n'étaient infaillibles; le dernier les actions de copier 1 certainement contenues Mais la version sont infiniment le meilleur guide que nous avons. Il inclut je. 1-9. II a, 21. 14-24. 12a, 26. 3b-38. 2a.

1 Les notes sont systématisées et amplifiées dans le dernier Ancien Ordres d'Église.
2 Unbekannte Fragmente altchristlichen Gemeindeordnungen, l'Académie de Berlin.
Vber meurent pseudoapostolischen Kirchenordnungen, Strassburg.
Fac-similés dans le Camionneur.

Les manuscrits Orientaux, tous relativement modernes, 2 sont assez nombreux, 3 et sont également des collections de lois. Le Sahidic-su {Sahidic-connu} aussi comme l'Égyptien Heptateuch, de ses sept Commence livres par l'Ordre d'Église Apostolique. Alors (Réservent n) vient le travail d'Hippolytus, dans lequel les chapitres I, 3, 4. 4-13, 5-6, 8. 2-5, 9. 9-12 sont omis et les chapitres 11-14 sont arrangés dans l'order⁴ 12, 14, 11, 13; il y a des variations aussi mineures auxquelles on appelle ordinairement l'attention dans la traduction et les notes. Les livres dans - vi sont parallèles aux Constitutions VIII; le Livre vii contient les Canons Apostoliques. Comme d'autres écritures ecclésiastiques coptes il regorge des mots grecs translittérés, pour que les termes

originaux soient évidents. Mais le premier traducteur a été douteux apparemment souvent quant au sens de l'original et ses indécisions n'ont pas été clarifiées par les copistes derniers.

Le Bohairic a été fait d'un manuscrit Sahidic inférieur au début du dix-neuvième siècle. Toutes les lectures de n'importe quelle conséquence sont énumérées par Homer.

L'arabe a été fait du Sahidic, qu'il suit dans la plupart des égards, bien que les chapitres 11-14 ne soient pas dérangés; il a été donc fait d'un manuscrit autre que l'archétype des manuscrits Sahidic connus et a une certaine valeur textuelle indépendante. Autrement ses caractéristiques sont à peu près ceux pour être attendues dans une version secondaire.

1 Comparent p. 60. 2 le plus vieux (Sahidic) est daté ca. 1005. Détails dans Horner. Plus logique et si secondaire.
--

L'Ethiopic est divisé dans soixante-douze "Statuts", duquel le premier vingt et un sont l'Ordre d'Église Apostolique. Le statut 22 = les chapitres d'Hippolytus 2-5, en se terminant avec les prières de communion. Le chapitre 6 de Hippolytus est omis. Les statuts 23-27 = les chapitres 8-15, sans changements pour. Les statuts 28-35 = les chapitres 16-24, en se terminant avec une section supplémentaire brève sur les Eucharisties hebdomadaires régulières (p. 58). Les statuts 36-38 = les chapitres 25-26, suivi par les sections sur la communion du malade et sur les services du soir (p. 58) et une répétition du chapitre 26. 2, 10b-13. Le statut 39 = le chapitre 27. Le statut 40 est un long bureau de baptême, en contenant des réminiscences de chapitres 21-23, mais en s'ouvrant avec le chapitre I, qui n'est pas dans le Sahidic ou l'arabe. Les statuts 40 (la fin)-48 = les chapitres 28-38. Les Statuts restants égalent des Constitutions VIII, comme les autres versions, mais il y a de certaines variations; Le statut 52, par exemple, contient une section considérable du Didache, peu de Didascalia et un peu (38. 4) de Hippolytus. À la fin il y a une collection de prières.

L'Ethiopic est une version tertiaire, faite de l'arabe. Le statut 40, qui donne le chapitre je, a été apparemment tiré d'une différente{autre} source qui a utilisé la Tradition Apostolique de façon indépendante et son inclusion ici était plus ou moins accidentel. Mais la présence des autres chapitres pas dans les présents textes arabes est le mieux expliquée en supposant que l'Ethiopic a été tiré d'une forme arabe plus vieille - qui présuppose à son tour une forme de Sahidic plus vieille; dans ceux-ci les omissions pour éviter le conflit avec les usages locaux n'avaient pas encore pris d'endroit 1

La documentation supplémentaire dans les Statuts 5, 35 et 37-38 est imprimée tant par Connolly que par Jungklaus, bien que both2 reconnaissent que les prières liturgiques dans 5 soient post-Hippolytean; il n'est pas par conséquent inclus dans la présente édition. Mais aucun ne fait les deux autres sections ont l'air d'être vraies. Les règles dans le Statut 35 sont si générales et inoffensives que leur omission dans le Sahidic et l'arabe serait difficile d'expliquer, pendant que les diacres de révérence doivent payer à presbyters semble montrer à une date dernière. De la même façon la description du soin du malade et du service du soir dans le Statut 37 ne présente rien qui pourrait avoir dérangé le Sahidic et des traducteurs arabes; l'insertion de tels usages étendus est plus facile de comprendre que leur omission. Et la répétition de plus première question{affaire} à la fin du Statut 37 et dans tout le Statut 38 montre une mauvaise tradition textuelle.

1 Cela semble plus facile que la théorie de Schwartz (p. 7) de Sahidic dernier le texte élargi du grec original. 2 Celui-là prudemment.
--

En général, alors, l'évidence de l'Ethiopic a de la conséquence mineure. Dans le seul endroit où il est seul (9. 11-12) il a un texte qui n'a pas l'air d'être possible.

Le fait de résumer : le grec original de la Tradition Apostolique n'a pas été récupéré, sauf dans de petits fragments. Le latin est généralement fidèle, mais est incomplet. Seule autre version primaire, le Sahidic, est également incomplète et les résultats des capacités{compétences} modérées de son traducteur ont été davantage troublés dans la transmission dernière. L'arabe est un texte secondaire, en offrant peu que le Sahidic ne contient pas. La seule version pratiquement complète, l'Ethiopic, est tertiaire et est autrement peu fiable. Toutes quatre de ces versions présupposent un original grec commun, dans lequel deux différentes{autres} fins ont été conflated. Les autres sources, les Constitutions, le Testament et les Canons, sont des révisions sincères, dans lesquelles l'original est souvent révisé de la reconnaissance ou contredit même catégoriquement. Dans ces conditions la restauration d'un texte vraiment exact est manifestement impossible.

Toutefois la documentation est abondante et assez indépendante pour justifier la confiance que la substance et dans l'Il manque du chapitre 6.

la plupart des cas même les termes originaux des règles d'Hippolytus ont vraiment été préservés : seulement la prière d'ordination pour les diacres présente des difficultés qui semblent insurmontables.

Les divisions de chapitre sont ceux de Jungklaus, changé seulement au chapitre 22. Pour faciliter la référence les sentences ont été numérotées comme "les vers".